

**VILLE DE QUIMPER
CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du 2 octobre 2015
Rapporteur :
Madame Marie-Christine
COUSTANS

N° 11

ACTE RENDU EXECUTOIRE

compte tenu de :
- la publicité (par voie d'affichage), pour une durée de deux mois,
à compter du : 09/10/2015
- la transmission au contrôle de légalité le : 08/10/2015
(accusé de réception du 08/10/2015)

*Acte original consultable au service des assemblées
Hôtel de Ville et d'agglomération
44, place Saint-Corentin – CS 26004 - 29107 Quimper Cedex*

Demandes de subventions 2015 - Environnement

Délibération pour statuer sur les demandes de subvention pour l'année 2015 des différentes associations ayant une action en matière d'environnement ou protection animale. Le montant à répartir est de 5 262,00 €.

En 2014, la ville de Quimper a accordé des subventions aux associations suivantes :

- EAU ET RIVIERES DE BRETAGNE..... 1 524,49 €
- Bretagne Vivante S.E.P.N.B..... 1 524,49 €
- L'ANIMAL DANS LA VILLE..... 1 896,57 €
- L'EAU ET LA TERRE 152,45 €
- ABRAQ 500,00 €

L'association « Eau & Rivières de Bretagne » mène depuis 1969, une action en faveur de la protection de l'eau et des rivières en Bretagne. Elle intervient sur l'ensemble des rivières bretonnes et sur l'Odet et ses affluents, par de multiples opérations.

L'association « Bretagne Vivante S.E.P.N.B. » œuvre depuis 1958 en Bretagne pour la protection de l'environnement. Cette association intervient pour la sensibilisation du public scolaire, sur différents domaines liés à l'environnement (milieu naturel, espaces sensibles, eau, déchets, etc.).

L'association « L'animal dans la ville » a été créée en 1997 par une partie des anciens membres de l'association S.P.A. (Société Protectrice des Animaux). L'association a pour vocation de sensibiliser et responsabiliser les possesseurs d'animaux. Elle œuvre en particulier dans la régulation de la population des chats dans les quartiers. Cette action est menée en partenariat avec la ville depuis 1992.

L'association « L'eau et la Terre » est une association écologique travaillant sur les bassins versants de l'Aven, du Jet et de l'Odet. Elle œuvre pour la protection et la défense de l'environnement et notamment pour une amélioration de la qualité de ressource en eau.

L'association ABRAQ (Association des Bénévoles du Refuge Animalier de Quimper) a été créée en 2012 par des membres de la SPA. L'association a pour vocation de sensibiliser et responsabiliser les possesseurs d'animaux. Elle œuvre en particulier sur la collecte puis la distribution d'aliments pour animaux pour les personnes les plus démunies, possesseurs de chiens et sur le financement de soins vétérinaires. Elle a mené en 2015 deux actions de sensibilisation, en partenariat avec la ville de Quimper.

Après avoir délibéré, le conseil municipal décide, à l'unanimité des suffrages exprimés, d'autoriser monsieur le maire à verser les subventions aux associations suivantes, pour l'année 2015 (imputation 6574.520.833) :

- EAU ET RIVIERES DE BRETAGNE..... 1 433,00 €
- Bretagne Vivante S.E.P.N.B..... 1 433,00 €
- L'ANIMAL DANS LA VILLE..... 1 783,00 €
- L'EAU ET LA TERRE 143,00 €
- ABRAQ 470,00 €

Le maire,

Ludovic JOLIVET